

# Xcelia® : la dématérialisation faite par des collectivités pour les collectivités



La société **SPL-Xdemat** a été créée par des collectivités qui ont souhaité se regrouper pour concevoir des outils de dématérialisation adaptés à leurs besoins et en assurer la maintenance. Les logiciels ainsi créés sont ensuite fournis aux actionnaires de la **SPL-Xdemat**.

**Xcelia®** est l'un de ces outils. Il facilite l'archivage des actes transmis via **Xactes®**, des appels d'offres publics et des réponses reçues via **Xmarchés®** et plus généralement, de tous les documents échangés via les services proposés par la SPL. Ainsi préparés, les documents peuvent être pris en charge par toute plateforme d'archivage électronique dont la collectivité ou le service d'archives (archives départementales, archives communales) est équipé.

## **Xcelia® simplifie l'archivage conforme des documents dématérialisés**

- **Xcelia®** prépare les documents de sorte à les rendre archivables,
- **Xcelia®** permet le contrôle de la validité des signatures électroniques,
- **Xcelia®** constitue les bordereaux de versement selon les règles définies dans le profil de données,
- **Xcelia®** propose la signature électronique des bordereaux de versement,
- **Xcelia®** transfère les documents vers un serveur sécurisé de la collectivité.

## **Xcelia® : la dématérialisation à un coût modéré**

Afin d'offrir des prestations à un coût modéré **SPL-Xdemat**, société qui n'a pas vocation à faire du profit, a fait :

- **Le choix de la mutualisation entre collectivités** des compétences, des moyens humains et techniques,
- **Le choix de réduire les frais de structure et de fonctionnement** au strict minimum, pas de personnel dédié, pas de locaux propres,
- **Le choix de la proximité**, l'assistance technique (hotline) est dispensée au sein de chaque département,

- **Le choix que chaque collectivité puisse utiliser les services dont elle a besoin**, après adhésion au pack minimal (**Xmarchés®**, **Xactes®**, **Xpostit®** **Xsare®** et **Xcelia®**),
- **Le choix de proposer des tarifs adaptés** à la taille de chaque collectivité.

*Quelques exemples de tarifs*

Xmarchés® + Xactes®+ Xpostit® + Xcelia®+ Xsare®			
Communes		Communautés de communes	
De 0 à 200 habitants	75 € HT	Moins de 10 000 habitants	600 € HT
de 2001 à 5000 habitants	600 € HT	de 10 001 à 25 000 habitants	900 € HT

## **Xcelia® : la dématérialisation déjà mise en œuvre**

- Près de 1 430 collectivités ont déjà adhéré à la société **SPL-Xdemat**.
- 25 Go d'actes administratifs transmis au contrôle de légalité (**Xactes®**) sont archivés annuellement.
- 40 Go d'appels d'offres ou de réponses électroniques gérés par la plateforme **Xmarchés®** sont archivés annuellement.
- 50 Go de bordereaux comptables transmis en trésorerie via **Xfluco®** sont archivés annuellement
- 4 Go d'envois en recommandés transmis via **Xsare®** sont archivés annuellement.

## **Comment bénéficier de Xcelia® ?**

- **Vous êtes déjà actionnaire de la société SPL-Xdemat**

Vous en bénéficiez déjà, dans le cadre du pack de base.

- **Vous n'êtes pas actionnaire de la société SPL-Xdemat**

Pour devenir actionnaire de la SPL-Xdemat et bénéficier de **Xcelia®** il suffit d'acheter une action au prix de 15,50 € et d'effectuer les démarches d'adhésion présentées sur le site : [www.spl-xdemat.fr](http://www.spl-xdemat.fr) ou de prendre contact avec le référent de votre département.